



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 1^{er} décembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 décembre 2004

**Avenant n°1 pour le reversement du solde du Contrat Temps Libre
2003 de la C.A.F. des Deux-Sèvres aux associations agissant pour la
Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 2004

DELIBERATION D20040516

Enseignement Primaire et Temps Libre

Avenant n°1 pour le reversement du solde du Contrat Temps Libre 2003 de la C.A.F. des Deux-Sèvres aux associations agissant pour la Ville de Niort

Monsieur Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 11 septembre 2000, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le Contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales des Deux-Sèvres.

Le Contrat Temps Libre est un contrat d'objectifs et de cofinancement entre la C.A.F. et une commune.

Le contrat a été signé en 2000 pour une durée de 3 ans renouvelable.

Ce contrat a permis de créer, de développer et d'améliorer les actions et activités collectives de loisirs et de vacances, les temps libres des enfants et des jeunes de 6 à 18 ans.

Une prolongation d'un an du 1/01/2003 au 31/12/2003 a été accordée afin de procéder à une évaluation de la politique socio-éducative de la Ville et bâtir un nouveau schéma de développement.

La Ville de Niort a fait appel à des opérateurs associatifs suite à l'examen des dossiers et conformément aux engagements figurant au Contrat Temps Libre, la C.A.F. a versé à ce jour le solde de la prestation du Contrat Temps Libre.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les avenants aux conventions de reversement du C.T.L. 2003.

- procéder au reversement des cofinancements délivrés par la C.A.F. à la Ville de Niort dans le cadre de sa maîtrise d'ouvrage du Contrat Temps Libre pour les actions menées par les associations ci-dessous définies, et autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions passées avec elles :

Association des Maisons Pour Tous

Imputation Budgétaire : 65-4221-6574 **55 970 euros**

Pour les actions suivantes:

- Création de deux postes d'agents de développement, l'un Enfance, l'autre Jeunesse
- Développement quantitatif et qualitatif des centres de loisirs
- Accompagnement auprès des préadolescents et adolescents
- Accueil des Adolescents et des Activités du Centre Information Jeunesse
- L'offre de camps et de séjours
- Animation périscolaire

Maison Communale de la Citoyenneté de Cholette

Imputation Budgétaire : 65-4221-6574 **988,75 euros**

Pour les actions suivantes:

- Création d'un accueil périscolaire
- Extension de l'activité Centre de loisirs
- Création de séjours
- Création d'un espace Jeunes

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Robert PLANTECOTE

[Ordre du jour](#)